

DOUBLE MASTER EN DROITS FRANÇAIS ET ITALIEN - ROME SAPIENZA

M. Guillaume LEYTE, M. Francesco MARTUCCI (France)

Mme. Laura MOSCATI (Italie)

Programme à destination des étudiants de la Sapienza

Dispositions applicables aux étudiants de la Sapienza de Rome qui suivent les deux années de master en France :

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1. A l'issue de la validation de la première année de master, le diplôme qui leur est délivré est celui de la **maîtrise en droit parcours droits français et italien**.

Les étudiants recrutés par « La Sapienza » peuvent opter pour les mentions de master suivantes :

- [Master Droit privé parcours Droit privé général](#)

- [Master Droit pénal et sciences criminelles parcours Droit pénal et procédure pénale](#)

- [Master Droit international parcours Droit international privé et du commerce international](#)

- [Master Droit de l'immobilier parcours Droit immobilier et de la construction](#)

- [Master Droit public parcours Droit public approfondi](#)

- [Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédure, spécialité Justice et droit du procès](#)

- [Master Droit international parcours Droit international économique](#)

- [Master Droits de l'homme et justice internationale parcours Droits de l'homme et droit humanitaire](#)

En 2^e année de master, les étudiants de l'université La Sapienza de Rome doivent suivre **125 heures de cours** parmi ceux proposés dans le parcours de 2^e année de master choisi.

Ils doivent passer un examen annuel pour chaque cours qu'ils auront suivi.

Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur le relevé de notes.

Ils doivent en outre rédiger et soutenir un mémoire de recherche.

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Panthéon-Assas est celui du **master mention droit parcours Droits français et italien**.